

Extrait du registre des délibérations

Le jeudi 27 janvier 2022, à 18h00,

Le conseil communautaire de Caen la mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en visioconférence et en l'hémicycle de la communauté urbaine, sous la présidence de Joël BRUNEAU, Président.

Date de convocation : 20/01/22

Nombre de membres en exercice : 111
Nombre de membres présents : 89
Nombre de votants : 101

PRÉSENTS :

En tant que titulaires : Madame Annie ANNE, Madame Catherine AUBERT, Monsieur Romain BAIL, Madame Alexandra BELDJOUDI, Madame Ginette BERNIÈRE, Monsieur Martial BORDAIS, Madame Florence BOUCHARD, Monsieur Didier BOULEY, Monsieur Michel BOURGUIGNON, Madame Nathalie BOURHIS, Madame Pascale BOURSIN, Monsieur Joël BRUNEAU, Madame Hélène BURGAT, Monsieur Christian CHAUVOIS, Monsieur Raphaël CHAUVOIS, Monsieur Bruno COUTANCEAU, Madame Virginie CRONIER, Monsieur Dominique DUVAL, Madame Véronique DEBELLE, Monsieur Christian DELBRUEL, Monsieur Fabrice DEROO, Madame Nathalie DONATIN, Madame Emmanuelle DORMOY, Monsieur Gilles DÉTERVILLE, Monsieur Sébastien FRANÇOIS, Madame Amandine FRANÇOIS-GOGUILLON, Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Monsieur Jean-Paul GAUCHARD, Monsieur Bertin GEORGE, Monsieur Dominique GOUTTE, Monsieur Aurélien GUIDI, Madame Béatrice GUIGUES, Monsieur Franck GUÉGUÉNIAT, Madame Élisabeth HOLLER, Madame Béatrice HOVNANIAN, Madame Magali HUE, Monsieur Gérard HURELLE, Monsieur Nicolas JOYAU, Monsieur Patrick JEANNENEZ, Monsieur Théophile KANZA MIA DIYEKA, Monsieur Rudy L'ORPHELIN, Monsieur Michel LAFONT, Madame Lynda LAHALLE, Monsieur Jacques LANDEMAINE, Monsieur Jérôme LANGLOIS, Madame Nelly LAVILLE, Monsieur Christian LE BAS, Monsieur Xavier LE COUTOUR, Monsieur Stéphane LE HELLEY, Monsieur Michel LE LAN, Madame Clémentine LE MARREC, Monsieur Marc LECERF, Monsieur Patrick LEDOUX, Madame Nadine LEFÈVRE-PROKOP, Monsieur Benoît LERÉVÉREND, Monsieur Patrick LESELLIER, Monsieur Frédéric LOINARD, Monsieur Laurent MATA, Monsieur Lionel MARIE, Monsieur Mickaël MARIE, Madame Agnès MARRETEUX, Monsieur Philippe MARS, Madame Jacqueline MARTIN, Monsieur Richard MAURY, Monsieur Marc MILLET, Monsieur Aristide OLIVIER, Madame Céline PAIN, Monsieur Michel PATARD-LEGENDRE, Monsieur Jean-Marc PHILIPPE, Monsieur Raymond PICARD, Monsieur Pascal PIMONT, Monsieur Marc POTTIER, Madame Catherine PRADAL-CHAZARENC, Madame Emilie ROCHEFORT, Monsieur Emmanuel RENARD, Madame Ghislaine RIBALTA, Monsieur Serge RICCI, Monsieur Dominique ROUZIC, Monsieur Dominique RÉGEARD, Monsieur Yves RÉGNIER, Monsieur Thierry SAINT, Monsieur Olivier SIMAR, Madame Sophie SIMONNET, Monsieur Pascal SÉRARD, Monsieur Rodolphe THOMAS, Madame Béatrice TURBATTE, Monsieur Ludwig WILLAUME, Monsieur Damien DE WINTER.

En tant que suppléants : Madame Emmanuelle JARDIN-PAYET suppléante de Monsieur Pierre SCHMIT.

EXCUSÉ(S) AYANT DONNÉ POUVOIR : Monsieur Patrick LECAPLAIN à Monsieur Thierry SAINT, Monsieur Nicolas ESCACH à Monsieur Joël BRUNEAU, Monsieur François JOLY à Madame Alexandra BELDJOUDI, Madame Marie-Chantal REFFUVEILLE à Monsieur Lionel MARIE, Monsieur Ludovic ROBERT à Monsieur Olivier SIMAR, Madame Élodie CAPLIER à Monsieur Michel PATARD-LEGENDRE, Madame Sara ROUZIÈRE à Monsieur Damien DE WINTER, Madame Agnès DOLHEM

Conseil communautaire - séance du jeudi 27 janvier 2022

à Monsieur Laurent MATA, Monsieur Philippe JOUIN à Monsieur Aristide OLIVIER, Madame Sonia DE LA PROVÔTÉ à Monsieur Aristide OLIVIER, Monsieur Thierry RENOUF à Monsieur Michel PATARD-LEGENDRE, Madame Maria LEBAS à Monsieur Marc LECERF.

EXCUSÉ(S) : Madame Brigitte BARILLON, Monsieur Erwann BERNET, Madame Maryse GENARD, Monsieur Vincent LOUVET, Monsieur Gabin MAUGARD, Madame Baya MOUNKAR, Madame Sylvie MOUTIERS, Madame Isabelle MULLER DE SCHONGOR, Monsieur Rudy NIEWIADOMSKI, Madame Cécile COTTENCEAU.

Le conseil nomme Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN secrétaire de séance.

N° C-2022-01-27/01 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET PRINCIPAL

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 à L 1612-20,

VU le code général des impôts et notamment ses articles 1609 nonies C, 1636 B sexies,

VU l'instruction comptable M57,

VU le rapport et le projet de budget présentés par le président,

VU l'avis de la commission « Administration générale, ressources humaines et finances » du 19 janvier 2022,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ADOpte, le budget primitif pour l'exercice 2022 du **budget principal** qui s'équilibre ainsi :

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre		BP 2022
011	Charges à caractère général	48 371 429,00
012	Charges de personnel	92 217 971,00
014	Atténuation de produits	21 308 675,00
65	Autres charges de gestion courante	44 307 769,00
66	Charges financières	3 541 440,00
67	Charges exceptionnelles	141 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	345 000,00
	Total dépenses réelles	210 233 784,00
042	Mouvements d'ordre entre sections	12 993 589,00
023	Virement à la section d'investissement	24 046 117,00
	Total dépenses d'ordre	37 039 706,00
	Total dépenses	247 273 490,00

Recettes

Chapitre		BP 2022
70	Produits des services	9 313 077,00
73	Impôts et taxes	85 607 601,00
731	Impositions directes	97 583 199,00
74	Dotations, subventions et participations	45 390 458,00
75	Autres produits de gestion courante	1 771 110,00
76	Produits financiers	100 000,00

77	Produits exceptionnels	18 100,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	45 000,00
013	Atténuations de charges	1 129 075,00
	Total recettes réelles	240 957 620,00
042	Mouvements d'ordre entre sections	6 315 870,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	
	Total recettes d'ordre	6 315 870,00
	Total recettes	247 273 490,00

Investissement

Dépenses

	Chapitre	BP 2022
001	Solde d'investissement reporté	
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 125 000,00
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	21 755 720,00
20	Immobilisations incorporelles	197 000,00
204	Subventions d'investissement	7 990 214,00
21	Immobilisations corporelles	2 790 000,00
23	Immobilisations en cours	671 730,00
26	Participations et créances	48 800,00
27	Autres immobilisations financières	2 539 000,00
4581*	Opérations sous mandats	
	Autorisations de Programme	
9012	Zones d'activités transférées - Travaux	1 500 000,00
9041	Aménagement études	413 000,00
9047	PLH-LLS	542 000,00
9048	PLH-Réhabilitation thermique	110 000,00
9049	PLH - Accession sociale propriété	300 000,00
9065	Echangeur bvd des pépinières	2 525 000,00
9066	Modernisation aéroport Caen-Carpiquet	1 200 000,00
9067	Déchetterie	1 950 000,00
9068	Aires de camping cars	224 588,00
9069	Desserte portuaire	260 000,00
9076	ENSI3	9 200 000,00
9078	Echangeur Lion sur mer	1 445 000,00
9079	Gros matériels	1 400 000,00
9081	Aides aux entreprises	500 000,00
9083	Côte de Nacre	300 000,00
9084	Cimetières	580 000,00
9085	Mises aux normes aéroport	235 000,00
9086	Boucles cyclo-pédestres nord	1 000 000,00
9088	Boulevard Industriel	120 000,00
9089	Nouveau schéma départemental GDV	400 000,00
9090	Habitat privé	18 500,00
9091	PLU	517 000,00
9092	Administration numérique	1 165 250,00
9093	Travaux épis et digues	900 000,00
9094	Requalification ZA du Martray	1 000 000,00
9095	Aéroport études évolutions	127 000,00
9096	PAVE	100 000,00

Conseil communautaire - séance du jeudi 27 janvier 2022

9098	Théâtre du champ exquis	400 000,00
9099	Locaux archives	35 000,00
9100	Palais des sports	15 000 000,00
9101	Equipements sportifs - Réhabilitation	20 000,00
9103	PLH	1 150 000,00
9105	Schéma cyclable	3 000 000,00
9106	Parking de l'Espérance	300 000,00
9107	Collecte - Acquisition matériels	1 872 000,00
9109	Requalification signalisations ZA	600 000,00
9110	Réaménagement ZA anciennes CC	165 000,00
9111	Station mobile	50 000,00
9112	ZAC MEP Travaux	130 000,00
9113	Energie renouvelable	500 000,00
9114	CRR - Réhabilitation	150 000,00
9115	Gestion terrains GDV - Habitat	90 000,00
9116	Patrimoine économique	508 500,00
9117	Pluvial et GEMAPI	622 360,00
9118	Entretien du patrimoine bâti	1 540 200,00
9119	Parc général - Equipements et matériels	197 000,00
9120	Transition énergétique	185 000,00
9121	Administration générale - Equipements, matériels	97 900,00
9122	Sports - Equipements établissements	310 200,00
9123	Culture - Equipements établissements	445 700,00
9124	Lecture publique	85 000,00
9125	Bassins d'orages	500 000,00
9127	ENEDIS	350 000,00
9128	Ouvrages d'art	300 000,00
9129	Schéma directeur locaux espaces publics	750 000,00
9130	Signalisation lumineuse	180 000,00
9131	Maison des chercheurs	500 000,00
9132	Ornavik	800 000,00
9133	Tourisme - Aide immobilière entreprises	75 000,00
1100	Secteur Caen	7 422 200,00
1101	Secteur Canal Littoral	652 850,00
1102	Secteur CCM	583 200,00
1103	Secteur Est	308 050,00
1104	Secteur HSC	445 000,00
1105	Secteur Nord Ouest	174 150,00
1106	Secteur Odon	1 124 250,00
1107	Secteur Ouest	770 300,00
1108	Secteur Plaine Mer	549 350,00
1109	Secteur Plaine Sud	622 600,00
1110	Secteur Rots-Thaon	581 450,00
1111	Secteur Sud	338 200,00
	Total dépenses réelles	112 630 262,00
040	Mouvements d'ordre entre sections	6 315 870,00
041	Mouvements d'ordre à l'intérieur de la section	6 405 926,00
	Total dépenses d'ordre	12 721 796,00
	Total dépenses	125 352 058,00

Recettes

Chapitre		BP 2022
001	Excédent d'investissement reporté	
024	Produit des cessions d'immobilisations	975 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 000 000,00
13	subventions d'investissement	13 217 278,00
16	Emprunts et dettes assimilées	49 241 000,00
20	Immobilisations corporelles	
204	Immobilisations en cours	50 000,00
27	Autres immobilisations financières	7 423 148,00
4582*	Opérations sous mandat	
	Total des recettes réelles	81 906 426,00
021	Virement de la section de fonctionnement	24 046 117,00
040	Mouvements d'ordre entre sections	12 993 589,00
041	Mouvements d'ordre à l'intérieur de la section	6 405 926,00
	Total des recettes d'ordre	43 445 632,00
	Total des recettes d'investissement	125 352 058,00

FIXE à 468 099 € le montant de la participation du budget annexe de l'assainissement au budget principal pour 2022,

FIXE à 9 500 000 € le montant de la participation du budget principal au budget annexe transports pour 2022,

FIXE à 78 500 € le montant de la participation du budget principal au budget annexe des autorisations du droit des sols pour 2022,

FIXE à 20 800 € le montant de la participation du budget annexe des autorisations du droit des sols au budget principal pour 2022,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

AUTORISE le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Vote : Majorité absolue
(86 pour - 15 contre)

Transmis à la préfecture le - 3 FEV. 2022
Affiché le - 3 FEV. 2022
Identifiant de l'acte
Exécutoire le - 3 FEV. 2022

Le Président,

Joël BRUNEAU

